

Publiée le - 5 SEP. 2024

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 27 août 2024

Séance du conseil municipal : 2 septembre 2024

Le 2 septembre 2024, à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de Mouilleron-le-Captif, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jacky GODARD, Maire.

Membres présents : Monsieur Jacky GODARD, Madame Gisèle SEWERYN, Monsieur Pascal THIBault, Madame Mireille PIVETEAU, Monsieur Pascal MARTEAU, Madame Sandrine TARAUD, Monsieur Raymond PAQUIER, Madame Catherine PAVAGEAU, Monsieur Stéphane PERCOT, Monsieur Serge TESSON, , Monsieur Thierry ROLANDO, Monsieur Hervé BEAULIEU, Madame Rachel BODIN, Monsieur Philippe FOUCHER, Madame Elisabeth BELLON, Monsieur Olivier BARON, Madame Carole BOUCHET, Madame Marie COUTANCEAU, Madame Emilie MASSEY, Monsieur Vincent SAUNIER.

Membres excusés : Madame Renée-Noëlle BOUILLANT (donne pouvoir à Jacky GODARD), Madame Lucie MARTIN (donne pouvoir à Catherine PAVAGEAU), Monsieur Pierre BUTON.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de conseillers présents : 20

Nombre de conseillers votants : 22

Secrétaire de séance : Gisèle SEWERYN

N° 2024-D103 – CONVENTION AVEC LA VILLE DE LA ROCHE SUR YON POUR LA JOSEPHINE 2024

Rapporteur : Sandrine TARAUD

Madame Sandrine TARAUD informe le Conseil Municipal que la Ville de la Roche-sur-Yon a sollicité une participation de la commune de Mouilleron-le-Captif au bénéfice de la manifestation solidaire et féminine « La Joséphine 2024 ».

Ce partenariat a déjà eu lieu en 2021, 2022 et 2023 avec signature d'une convention d'engagement avec la Ville de la Roche-sur-Yon.

Cette convention précise les engagements de la commune de Mouilleron-le-Captif pour cette manifestation qui se déroulera du 5 au 11 octobre 2024 dans les communes participantes et se clôturera le dimanche 13 octobre dans les rues du centre-ville yonnais.

Par la signature de cette convention, la commune s'engage à :

- Communiquer sur l'événement « La Joséphine 2024 » ;
- Proposer un parcours de 5km sur son territoire.

De son côté, la ville de la Roche-sur-Yon s'engage à :

- Mettre à disposition un kit de communication pour faciliter la promotion de l'événement ;

- Mettre à disposition un système de balisage.

Vu la convention de partenariat,

Vu l'avis favorable de la commission sport et vie associative,

Considérant la volonté politique de soutenir l'initiative engagée au profit de la lutte contre le cancer du sein dans le cadre de l'événement solidaire « La Joséphine »,

Après avoir délibéré et voté à main levée, le conseil municipal, à l'unanimité

- **DECIDE** d'approuver la signature de la convention d'engagement avec la ville de la Roche-sur-Yon ;
- **PRECISE** donner pouvoir au Maire pour signature des prochaines conventions liées aux futures éditions tant que les éléments resteront inchangés ;
- **AUTORISE** le Maire à signer tous les documents à intervenir.



Pour extrait conforme
Le Maire

Jacky GODARD

La secrétaire

Gisèle SEWERYN